

Morgane Blotin rejoint Racine en tant que Counsel

Paris, le 21 novembre 2023 – Morgane Blotin rejoint Racine en tant que Counsel. Le cabinet renforce ainsi son expertise et son offre d'accompagnement en matière de contentieux pour les acteurs de l'immobilier.

Le cabinet d'avocats Racine accueille Morgane Blotin au sein de son département Immobilier, en qualité de Counsel. Experte en droit immobilier, Morgane Blotin interviendra en contentieux sur des sujets de patrimoine immobilier, de domanialité, de gestion des baux commerciaux et d'habitation. Morgane Blotin mettra ses 10 années d'expérience pour des bailleurs institutionnels et des acteurs du logement social au service des clients de Racine.

Depuis janvier 2014, Morgane Blotin exerçait au sein du cabinet Centaure Avocats, où elle est entrée en qualité de collaboratrice, avant de créer et prendre la direction du Pôle dédié à la gestion locative en 2017. Morgane Blotin a accompagné les clients du Cabinet dans la gestion de leurs baux et de leur patrimoine immobilier, dans la rédaction et la négociation des contrats, et les a conseillés sur des questions de maîtrise foncière et de domanialité. Morgane Blotin est diplômée en Droit des affaires et en Droit privé général de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Nelson Segundo, associé de Racine, commente : « *Morgane est une experte du droit Immobilier, dont la compétence est reconnue ; son recrutement est précieux pour notre équipe Contentieux. Son expertise du droit de l'Immobilier nous permettra de renforcer l'activité de notre cabinet, ce dont nous nous réjouissons. Bienvenue, Morgane !* »

Morgane Blotin, Counsel, déclare : « *Rejoindre Racine est une très belle opportunité de mettre à profit les compétences que j'ai pu acquérir en droit immobilier au cours de mes dix années d'expérience, au profit d'une équipe spécialisée et d'acteurs majeurs du secteur.*

Je remercie les associés pour leur confiance et les belles perspectives offertes par cette nouvelle collaboration, alliant le développement des activités de gestion locative et la création de synergies avec l'équipe et les autres départements de Racine. »

Nicolas Boytchev, associé, co-responsable du département Immobilier du cabinet Racine, indique : « *L'arrivée de Morgane au sein de notre équipe nous permettra de renforcer notre activité en contentieux immobilier. Ses 10 années riches en expérience font de Morgane un atout précieux au service de nos clients. »*

A propos de Racine

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit près de 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles. RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux. Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients. RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution. RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.

Contact presse

Luca Pozzo

luca.pozzo@vae-solis.com

+33 6 62 73 54 50